

Cétornan®

oxoglurate neutre de L(+) ornithine monohydraté

Poudre pour solution buvable et solution entérale en sachet

5g

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.
- Si les symptômes s'aggravent ou persistent, consultez votre médecin.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez tout effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Dans cette notice :

1. Qu'est-ce que CETORNAN® 5 g, poudre pour solution buvable et solution entérale en sachet et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre CETORNAN® 5 g, poudre pour solution buvable et solution entérale en sachet ?
3. Comment prendre CETORNAN® 5 g, poudre pour solution buvable et solution entérale en sachet ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver CETORNAN® 5 g, poudre pour solution buvable et solution entérale en sachet ?
6. Informations supplémentaires

1. QU'EST-CE QUE CETORNAN® 5 g, poudre pour solution buvable et solution entérale en sachet ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Ce médicament est un acide aminé et est utilisé comme adjuvant de la nutrition chez le sujet âgé dénutri.

La dénutrition est une perte de poids d'au moins 3 kg au cours des 6 derniers mois, associée soit à un indice de masse corporelle (correspondant au rapport poids corporel/taille²) inférieur à 22, soit à une albuminémie (taux d'albumine dans le sang) inférieure à 36 g/l.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE CETORNAN® 5 g, poudre pour solution buvable et solution entérale en sachet ?

Si votre médecin vous a informé d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.

Ne prenez jamais ce médicament :

- si vous avez une phénylcétonurie (maladie héréditaire dépistée à la naissance), en raison de la présence d'aspartam (source de phénylalanine).

En cas de doute, il est indispensable de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

Faites attention avec ce médicament :

Ce médicament contient de la maltodextrine (source de glucose) : son utilisation est déconseillée chez les patients présentant un syndrome de malabsorption du glucose et du galactose.

En cas de doute, n'hésitez pas à demander l'avis de votre médecin ou votre pharmacien.

Prise ou utilisation d'autres médicaments

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Grossesse et allaitement

Ce médicament doit être utilisé avec prudence pendant la grossesse et l'allaitement.

D'une façon générale, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Informations importantes concernant certains composants de ce médicament :

Liste des excipients à effet notable : ce médicament contient de l'aspartam (voir rubrique «Ne prenez jamais ce médicament») et de la maltodextrine (voir rubrique «Faites attention avec ce médicament»).

3. COMMENT PRENDRE CETORNAN® 5 g, poudre pour solution buvable et solution entérale en sachet ?

Posologie, mode, voie et fréquence d'administration

2 sachets par jour de CETORNAN® 5 g par voie orale, avant le déjeuner et le dîner. Les sachets doivent être dissous dans un verre d'eau.

Si vous avez pris plus de médicament que vous n'auriez dû : contactez votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, CETORNAN® 5 g, poudre pour solution buvable et solution entérale en sachet peut provoquer des effets indésirables mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

- une diarrhée peut survenir.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables deviennent graves, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

5. COMMENT CONSERVER CETORNAN® 5 g, poudre pour solution buvable et solution entérale en sachet ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser ce médicament après la date de péremption mentionnée sur la boîte.

Pas de précautions particulières de conservation.

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout à l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

6. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Que contient ce médicament ?

La substance active est l'oxoglurate neutre de L(+) ornithine monohydraté.

Un sachet en contient 5 g.

Les autres composants sont : arôme vanille*, arôme citron**, aspartam.

*Composition de l'arôme vanille : vanilline, éthylvanilline, alcool benzylique, alcool anisique, aldéhyde anisique, aldéhyde parahydroxybenzoïque sur un support de maltodextrine.

**Composition de l'arôme citron : huiles essentielles d'orange et de citron partiellement déterpénées, extrait naturel de citron, jus concentré d'orange et de citron sur un support de maltodextrine.

Comment se présente ce médicament ?

Ce médicament se présente sous forme de poudre pour solution buvable et solution entérale.

Une boîte contient 10 sachets.

Titulaire / Exploitant : CHIESI S.A. - 11, avenue Dubonnet - 92400 Courbevoie - France

Fabricant : LABORATOIRES SOPHARTEX - 21, rue du Pressoir - 28500 Vernouillet - France

ou

LABORATOIRES MACORS – rue des Cailloles – ZI Plaine des Isles – 89000 Auxerre - France

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est juillet 2010.

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l' Afssaps (France) : www.afssaps.fr

Cette notice est également disponible gratuitement en braille et en caractères agrandis auprès de Handicap Zéro sur simple demande au 0800.39.39.51 ou sur pharmabraille.fr.



CHIESI S.A. cotise à Adelphe, pour les emballages de médicaments vendus en officine et participe de plus à Cyclamed, association chargée de la collecte et de l'élimination respectueuse de l'environnement des médicaments non utilisés, périmés ou non. CHIESI S.A. vous demande donc de rapporter vos médicaments non utilisés à votre pharmacien.

 **Chiesi**